

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Méthodologies spécifiques			
Code	SOAS3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Antoine ROUSSEAU (antoine.rousseau@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B08E	Anthropologie et travail social	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B08F	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	
SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B08H	Maladie d'Alzheimer et Travail social	30 h / 2 C	
SOAS3B08I	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B08W	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B08Y	Maladie d'Alzheimer et Travail social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B08Z	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-			

la-Neuve		
SOAS3B08A	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C
SOAS3B08B	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C
SOAS3B08C	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B08D	Récits de vie	28 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B08E	Anthropologie et travail social	20	
-----------	---------------------------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B08F	Méthodologie de la visite à domicile	20	
-----------	--------------------------------------	----	--

SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	20	
-----------	----------------------------------	----	--

SOAS3B08H	Maladie d'Alzheimer et Travail social	20	
-----------	---------------------------------------	----	--

SOAS3B08I	Méthodologie du récit de vie	20	
-----------	------------------------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
-----------	----------------------------------	----	--------

SOAS3B08W	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
-----------	--------------------------------------	----	--------

SOAS3B08Y	Maladie d'Alzheimer et Travail social	20	(opt.)
-----------	---------------------------------------	----	--------

SOAS3B08Z	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
-----------	------------------------------	----	--------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B08A	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
-----------	--	----	--

SOAS3B08B	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
-----------	---	----	--

SOAS3B08C	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
-----------	--	----	--

SOAS3B08D	Récits de vie	20	
-----------	---------------	----	--

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale			
Code	11_SOAS3B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours est privilégié l'apprentissage des méthodes et des processus d'intervention spécifiques auprès des individus et des familles. Il s'agit d'un complément, d'un prolongement des réflexions et des apprentissages que les étudiant·e·s ont pu poursuivre notamment dans le cadre de leurs activités d'intégration professionnelle et de leur cours de méthodologie du travail social et supervisions collectives.

Ce cours vise à contribuer à l'amélioration de la pratique professionnelle des étudiant·e·s en approfondissant les méthodes, techniques et outils appropriés à l'aide individuelle et familiale.

Les objectifs du cours sont :

1. S'approprier des repères théoriques qui ont jalonné l'évolution de l'aide psychosociale en service social.
2. Approfondir la connaissance de soi dans l'exercice du métier d'assistant·e social.
3. Construire un processus méthodologique approprié à la relation d'aide individuelle et familiale en service social.
4. Créer des conditions d'expérimentation favorisant la compréhension et l'appropriation des différents concepts vus au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Analyser de façon complexe et polymorphe la réalité sociale individuelle et familiale,
2. Mieux comprendre la parole du « client »,
3. Mieux interpréter et comprendre les « symptômes » que présentent les « clients »,
4. Participer à la construction de la demande du « client »,
5. Se fixer des objectifs de son intervention réalistes et partagés par les clients tout en tenant compte de son cadre institutionnel,
6. Impliquer les « clients » dans la réalisation de ses objectifs en visant leur autonomie,
7. Intervenir de façon méthodique et structurée auprès des « clients »,
8. Mieux se connaître dans l'exercice de la profession en prenant davantage conscience de ses sensibilités et de sa trajectoire personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Regard sur l'évolution de la conception de la relation d'aide en service social** : le case work, Carl Rogers et Milton H. Erickson (notamment).
- **La relation interpersonnelle joue un rôle majeur dans tout processus d'aide**. Nous allons aborder les

attitudes et les qualités personnelles qui favorisent la relation d'aide.

- **La relation d'aide professionnelle se construit par le biais d'un processus méthodologique.** Nous examinerons et nous expérimenterons l'ensemble des étapes qui le composent.

Démarches d'apprentissage

Le déroulement du cours repose sur une dynamique interactive qui privilégie l'échange entre l'enseignant, éventuellement des professionnel-le-s invité-e-s et les étudiant-e-s. Ce dispositif laisse une large place aux interpellations et questions relatives à la matière enseignée.

Afin de favoriser l'appropriation des apprentissages, en fonction du nombre d'inscrits au cours, des groupes de travail seront constitués en vue de présenter, analyser et approfondir des situations de stages vécues par les étudiant-e-s.

Qui plus est, l'enseignant clôture chaque séance par un récapitulatif de son contenu et l'introduction de la séance suivante.

Le syllabus finalisé est à disposition des étudiant-e-s dès le premier cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Même si chaque séance s'inspirera d'une pédagogie associant la théorie et l'expérimentation, certaines seront davantage consacrées à l'appropriation de concepts théoriques tandis que d'autres seront davantage centrées sur l'expérimentation et la mise en situation au départ de situations de stages vécues par les étudiant-e-s.

Sources et références

La bibliographie sera mise à disposition des étudiant-e-s.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus est mis à la disposition des étudiant-e-s.

- Interventions de personnes-ressources
- Offre de références bibliographiques
- Récits de situations cliniques

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

L'évaluation se fait sur base d'un examen écrit dont les consignes précises seront détaillées lors du premier cours.

Le critère principal d'évaluation est la capacité de l'étudiant-e à introduire les concepts théoriques vus au cours dans le discours qu'il tient à propos de sa pratique professionnelle.

A travers cet examen, l'étudiant-e devra montrer qu'il s'est approprié les concepts abordés ainsi que sa capacité d'analyse et de distanciation critique à l'égard de ceux-ci.

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de travail social avec les groupes			
Code	11_SOAS3B08B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Travail social individuel, travail social collectif, travail social communautaire. Dans ce triangle, le travail collectif. Un travail social mené avec des groupes. Des groupes qui se suffisent à eux-mêmes et à partir desquels, le travail social pourra faire des propositions utiles aux ayants-droits. Des groupes qui sont créés pour répondre dans le cadre d'animations en groupe à des problématiques individuelles. Des groupes qui sont mis ou se mettent en place en vue de construire une réponse à un problème qui concerne une diversité d'individus. Le cours aidera les étudiant·e·s à comprendre la place et le sens du groupe dans ces dynamiques. Le cours veillera également à ce que les étudiant·e·s découvrent des façons de fonctionner pour "faire groupe", mais surtout "pour faire groupe utile" en travail social. Quelques outils, quelques concepts seront abordés et travaillés, et notamment ceux de la participation, de l'informel, de la citoyenneté, concepts utiles au travail social avec des groupes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des ayants-droits.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le cours veillera à comprendre la place du groupe dans le triangle travail social individuel-collectif-communautaire.
2. En lien avec l'analyse organisationnelle des institutions, il tâchera de comprendre les dimensions parfois effectives, parfois cosmétiques d'un travail social de groupe.
3. Le cours laissera une large place à la place des ayants-droits dans ces groupes. Obligés, animés, porteurs de projets, que leur veut-on et que veulent-ils?
4. Le cours s'intéressera aux concepts clés dans le travail social de groupes: le sujet-l'acteur, la notion de participation, la notion de travail social informel, la notion de citoyenneté. Et peut-être d'autres qui pourraient

émerger.

Démarches d'apprentissage

- Des exposés à partir d'articles, d'extraits de livres.
- Une journée de visites et de rencontres institutionnelles.
- L'utilisation de l'expérience vécue ou observée des étudiant·e·s, notamment sur leurs lieux de stage (voire ailleurs!), expériences travaillées en groupes.
- Des rencontres avec des professionnel·le·s qui utilisent le travail de groupe dans leur fonctionnement institutionnel avec les ayants-droits qui fréquentent leurs services.
- Un portefeuille de lectures

Dispositifs d'aide à la réussite

L'intelligence collective sera logiquement préférée.

La compréhension du cours sera valorisée au travers d'exercices de groupes évalués d'abord formellement, puis certificativement.

L'enseignant se tiendra à disposition des étudiant·e·s durant tout le déroulement du cours.

Sources et références

Collectif - animation de Marc Chambeau- (2009) La gestion des activités collectives en AMO. Travailler le social 43-44, 131-177.

Chambeau, M. (2004) Travailler le social dans l'associatif. Penser les exigences politiques du travail social. Pensée Plurielle. 27-40.

Actes de la journée d'études du 17 octobre 2005 - Belgique (2005). Agora un dialogue permanent entre les associations ATD Quart Monde, LST et l'administration. Consulté à l'adresse http://www.luttepauvrete.be/publications/actes_agora_17oct2005.pdf

Cesep (2015) l'apport de groupes participatifs d'usagers ou de bénéficiaires à la conception, la mise en oeuvre, le suivi ou l'évaluation de services sociaux.

ANTSG: Définitions du travail social avec des groupes. Consulté à l'adresse <http://www.antsg.eu/travail-social-avec-les-groupes/>

Langlois, L (2018). J'ai fait le choix de discuter. Travailler le social. Consulté à l'adresse http://travailler-le-social.be/wp-content/uploads/2018/08/1-Logan-Langlois_TS.-Publi-en-ligne-Site-TIs.pdf

Culture et Santé et Fédération des Maisons de Jeunes. Belgique (2013) La participation des jeunes à la vie associative. Consulté à l'adresse <https://fr.calameo.com/read/0015457113bb11ac893d5>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents textes

Les powerpoint de certains cours.

Les documents vidéo (interviews, films,...) supports du cours.

Des liens internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se base sur deux travaux :

Travail 1 : Un travail de réflexion individuel lors du dernier cours (10/20 -50% des points).

Travail 2: Un portfolio créatif composé de 4 oeuvres. Chaque oeuvre est créée en lien et en réaction à une thématique, à un exposé, à un document, à un moment du cours. Ce portfolio vaudra pour 10 points /20 (50% des points) et les critères d'évaluation seront construits collectivement durant le cours, en tenant compte d'exigences nécessaires à une évaluation de qualité (le sens de la proposition par rapport au cours, la qualité de la production, la créativité,...)

Pour les étudiant·e·s qui n'auraient pas présenté un de leurs travaux à la période d'évaluation de janvier ou qui se retrouveraient en échec suite à l'addition pondérée des notes obtenues pour chaque travail, un travail individuel qui tiendra compte des raisons de l'échec en janvier sera proposé pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'action sociale et collective			
Code	11_SOAS3B08C	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. Être un agent d'intégration, d'inclusion sociale.
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. Être un témoin vigilant, un éveilleur du quotidien.
3. Œuvrer au changement social. -> Être un acteur de changement social.

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action sociale et collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action sociale est un processus qui vise à construire le changement social. Et l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées. A ce titre, ce type d'action fait également appel à une méthodologie, comme les autres formes de travail social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs du cours sont :

- Connaître ce champ de TS : quels en sont les acteurs (en dehors du champ du travail social également, les non-professionnels), qu'est-ce qui les caractérise, quelles sont les évolutions majeures, quels sont les enjeux d'avenir ?
- Analyser et imaginer la mise en œuvre d'expériences d'action sociale et collective.
- Distinguer et identifier les complémentarités entre ces deux modes d'action et le travail social individuel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Nommer et expliquer différents concepts clés dont traite la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Identifier et présenter les acteurs clés du secteur ainsi que les enjeux qui le traversent.
- Défendre et concevoir des modes de développement du pouvoir d'agir des populations.
- Participer à et examiner des démarches d'action collective.
- Formuler un positionnement professionnel face aux éléments apportés durant le cours.
- Produire un travail d'analyse et de prolongement face aux éléments développés durant le cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte des concepts : action sociale, action collective, corps intermédiaires, militance, activisme, action

- citoyenne, désobéissance civile, ...
- Introduction à la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Découverte de différents mode d'action, à titre d'exemple : l'action syndicale, l'éducation populaire, l'action citoyenne, la désobéissance civile, ...
- Mises en exergue des liens entre travail social et actions sociales et collectives.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre la découverte, l'analyse et le développement d'un positionnement sur l'action sociale et l'action collective, le cours favorisera l'échange et la co-construction au départ de lectures, de rencontres, de vidéos, de visites de terrain, **La participation active au cours est donc indispensable!**

Dispositifs d'aide à la réussite

L'évaluation prend appui sur deux épreuves : un travail individuel et un travail de groupe.
 Les séances de cours sont autant de moment d'échanges sur les contenus matières et/ou travaux.
 Des temps de séances de cours sont réservés à la supervision des travaux individuels et de groupes.

Sources et références

Les auteurs de prédilection sont : Abraham Franssen, Jean BLAIRON, Guillaume LOHEST et d'autres encore à définir.
 D'autres sources bibliographiques seront utilisées en fonction des opportunités et de l'actualité.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des présentation Power Point (non-exhaustives) seront proposées aux étudiant·e·s. Il n'y a pas de syllabus de cours, ni de notes écrites systématiques.

Chaque séance est introduite par la présentation du déroulement précis de la séance.
 Un portefeuille de lecture est mis à la disposition des étudiant·e·s en version électronique sur ConnectED.
 Ce portefeuille de lecture sert de fil conducteur pour l'alimentation théorique du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation sera composée de deux parties : un travail individuel (40%) et un travail de groupe (60%) chacun faisant l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale. Les épreuves sont présentées dans le cadre des séances de cours, ce qui suppose une PARTICIPATION EFFECTIVE AUX SEANCES DE COURS.

Les consignes précises pour l'élaboration des deux épreuves seront transmises par l'enseignant lors de la première séance de cours.

En seconde session, l'étudiant·e prendra contact avec l'enseignant pour connaître les modalités et consignes d'évaluation de 2e session :

- si les travaux en échec lors de la première session peuvent être améliorés (en regard des critères d'évaluation préalablement annoncés aux étudiants), en fonction du feed-back transmis, l'étudiant·e sera appelé·e à produire soit un nouveau travail (pour ce qui concerne le travail individuel), soit un complément de travail individuel (pour ce qui concerne le travail de groupe).
- si les travaux ne sont pas améliorables en regard des critères attendus, un nouveau travail exclusivement individuel sera attendu, sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session. En ce qui concerne le travail de groupe, un nouveau travail individuel sera attendu sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session.
 Les travaux seront, dans ce cas, présentés lors de la 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Récits de vie			
Code	11_SOAS3B08D	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a comme but de permettre aux futur·e·s assistantes sociales et assistants sociaux de s'interroger sur leur histoire personnelle, sociale et familiale et ainsi de se rendre compétent pour accompagner des groupes ou personnes en demande de réflexion sur leur trajectoire de vie.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre comment la méthodologie du récit de vie permet d'explorer la dynamique de construction du sujet ; du sujet face à son histoire, à sa généalogie, aux processus de transmission intergénérationnels, au poids des déterminismes psychiques et sociaux.
- Comprendre cette méthodologie ainsi que ses enjeux éthiques et déontologiques.
- Expérimenter dans un but de formation la méthodologie du récit de vie afin que chacun·e puisse éprouver les effets.
- Réfléchir aux conditions de sa pratique dans le cadre du métier d'assistant·e social·e.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Identifier les enjeux personnels et professionnels qui se sont dégagés de la mise en pratique du récit de vie..
- Justifier l'intérêt et les conditions d'une utilisation de cette méthodologie dans la pratique d'un travailleur social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans la lignée développée par Vincent de Gaulejac, nous partirons de l'hypothèse que les phénomènes sociaux et psychiques s'influencent réciproquement. La vie étant au carrefour de différentes histoires, l'intervention échappe aux choix disciplinaires, elle mobilise les différentes sciences humaines, elle n'échappe cependant pas à la définition de la posture de l'intervenant·e. Nous verrons que la méthodologie du récit de vie est pratiquée par différents types d'intervenant·e·s, dans différents champs qui sont : la formation, la psychothérapie, la recherche en sciences sociales, le travail social. L'enseignant sera particulièrement attentif à étudier les conditions déontologiques, méthodologiques et les effets de cette démarche pour l'assistant·e social·e.

Un travail en petits groupes permettra à l'ensemble des étudiant·e·s d'expérimenter la méthodologie et d'entrer dans une analyse de sa propre histoire de vie.

Démarches d'apprentissage

Une démarche en deux temps :

1. Un premier temps conçu sous forme d'exposés à l'ensemble du groupe pour :

- Faire la connaissance de la méthodologie (son évolution, ses fondements, les concepts utilisés...).
- Fournir les premiers repères d'une articulation entre cette méthodologie et le métier de l'assistant-e social-e.
- Préciser les supports à construire en vue de la mise en pratique.
- Etablir un contrat en vue de la mise en pratique.
- Précisions: Le contrat fait l'objet d'un échange lors du premier cours. Il pose les règles de fonctionnement de la mise en pratique et précise les exigences. (voir les consignes remises au cours)

2. Un second temps, où en petits groupes, l'étudiant-e, sur base des supports réalisés, expérimente la démarche à partir d'une analyse de sa propre histoire de vie. Chaque groupe sera invité à identifier les enseignements qu'il retire de l'expérience.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant assure un accompagnement individuel sur demande.

Une aide peut également être proposée pour la rédaction du travail écrit

Sources et références

Présentation générale de la méthode

Bertaux, D. (1977). Destins personnels et structures de classe. Paris : PUF.

Pineau, G., Legrand, J.L (1978). Les histoires de vie. Paris : PUF.

Lainé, A. (1998). Faire de sa vie une histoire. Paris : Desclée de Brouwer.

Bertaux, D. (1997). Les récits de vie. Paris : Nathan.

Michard, P., Yatchinovsky, A. (1995). Histoire de vie. Paris : ESF.

Pagès, M. (1993). Psychothérapie et complexité. Paris : Desclée de Brouwer.

Legrand, M. (1998). L'approche biographique. Paris : Desclée de Brouwer.

Dans le champ de l'intervention psycho-sociale

de Gaulejac, V. (1987). La névrose de classe. Paris : Hommes et groupes.

de Gaulejac, V. (1977). Les jeunes de la rue. Toulouse : Privat.

de Gaulejac, V. (1994). La lutte des places. Paris: Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V. (1996). Les sources de la honte. Paris : Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V. (1999). L'histoire en héritage. Paris : Desclée de Brouwer.

de Gaulejac, V., Legrand, M. (2008). Intervenir par le récit de vie. Ramonville Saint-Agne: Erès

La psychogénéalogie.

Ancelin-Schutzenberger, A. (1999). Aie mes aïeux. Paris : Desclée de Brouwer.

Ancelin-Schutzenberger, A. (1998) Comment paye-t-on les fautes de ses ancêtres ? Paris : Desclée de Brouwer.

Tisseron, S. (1998). Secrets de famille - Mode d'emploi. Paris : Marabout

Recherches biographiques

Jamoulle, P. (2000) Drogues de rue - Récits et styles de vie. Bruxelles : De Boeck

Dumazière, D., Dubar Cl. (1997) Analyser les entretiens biographiques. Paris : Nathan.

Raconter pour relier. (2012). Namur : Centre de formation Cardijn.

Dans une perspective éducation permanente

Pineau, G., Marie, M. (1983). Produire sa vie: autoformation et autobiographie. Montréal : Coopératives Albert Martin

Coles, D., Goussault, B. (1998). Le Récit de Vie - Transmettre de femmes en femmes. Paris : Chronique sociale.

Pineau, G. (1986) Histoires de vie: utilisation pour la formation. Paris : L'Harmattan.

Relatifs au question de l'accompagnement

Pineau, G. (1998). Accompagnement et histoire de vie. Paris : L'Harmattan.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Exposés théoriques.
- Consignes pour la réalisation de supports concrets qui permettront l'analyse des trajectoires individuelles.
- Le contrat précise en détail le cadre de la mise en pratique du récit de vie.
- Un portefeuille de lecture est transmis aux étudiant·e·s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

La présence de l'étudiant·e à la totalité des ateliers de mise en pratique est obligatoire (voir consignes précisant les dates où la présence est obligatoire et soumise à évaluation). La présence représente 25% de la note globale. Pour les étudiant·e·s qui n'ont pas participé à la totalité des ateliers de mise en pratique, les 25% ne sont pas octroyés (càd que l'étudiant·e se verra attribuer une note de 0/5).

De plus, pour les étudiant·e·s ayant participé à la totalité des ateliers, un travail écrit de 5 pages constituant 75% de la note globale est demandé. Les étudiant·e·s devront démontrer, à partir de la mise en pratique et de différentes lectures (cfr portefeuille de lectures et bibliographie) qu'ils ont pu élaborer un point de vue personnel et professionnel sur les conditions de praticabilité de la méthodologie du récit de vie dans le cadre du métier d'assistant·e social·e.

Les étudiant·e·s pour lesquels la présence a été évaluée à 0/5, un travail de 20 pages est demandé (voir consignes spécifiques fournies par l'enseignant). Ce travail représente 75% de la note globale.

2ème session

La présence n'est plus un critère d'évaluation. L'étudiant·e remettra un travail de 20 pages qui correspond à 100% de la note globale. Les consignes de ce travail seront fournies par l'enseignant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25				
Période d'évaluation	Trv	75			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).